

Conditions d'emploi stables pour les licences pro

La situation des titulaires d'une licence professionnelle diplômés en 2004 confirme largement la reconnaissance de ce diplôme récent sur le marché du travail : le taux de chômage reste faible (11% soit un niveau équivalent à celui de la promotion précédente), le niveau de rémunération est stable et les premières évolutions de carrière décelables au cours des 18 mois écoulés s'avèrent positives. De manière assez logique, les diplômés actuellement en emploi portent un regard rétrospectif plutôt positif sur la formation reçue à l'université. Signe plus inquiétant, le taux de poursuite d'études des détenteurs de ce diplôme, destiné principalement à permettre une sortie directe vers l'emploi, a considérablement augmenté cette année, passant de 17% à 26%.

Des conditions d'emplois stables

Dix huit mois après l'obtention d'une licence professionnelle à l'UMLV, 73 % des diplômés ont choisi la vie active et 26 % sont toujours en formation. 2 personnes sont inactives.

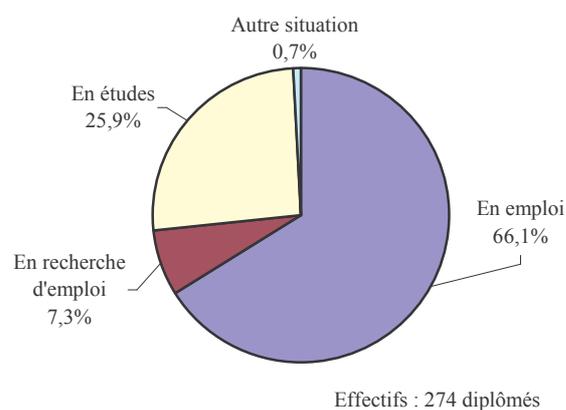
Chômage faible et stable

En avril 2006, 10 % des actifs sont à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage des diplômés de licence professionnelle est donc relativement faible et comparable à celui de leurs aînés de la promotion 2003 (11 % à la même date en 2005). 7 personnes, parmi les 20 en recherche d'emploi, n'ont occupé aucun poste depuis l'obtention de leur licence. Les jeunes rentrés sur le marché de l'emploi immédiatement après l'obtention de leur licence sont moins souvent en recherche d'emploi que leurs camarades ayant prolongé leur parcours de formation d'un an (8,5 % pour les premiers contre 5 étudiants parmi 20 pour les deuxièmes).

Un emploi stable pour trois quarts des jeunes

Comme les générations précédentes de diplômés de licence professionnelle, 75 % des diplômés 2004 occupent des emplois stables : 69 % ont signé des CDI et 6 % sont fonctionnaires. 14 % des jeunes sont dans une situation relativement plus précaire : 10 % sont en CDD et 4 % effectuent des missions d'intérim. Remarquons que 4 diplômés ont signé les récents CNE (contrats nouvelles embauches). 5 % des diplômés sont intermittents du spectacles (quasiment tous issus de la licence professionnelle *Techniques et activités de l'image et du son*) et 6 personnes ont créé leur activité (dont 4 diplômés de la licence professionnelle *Commerce – antiquaire brocanteur*).

Situation des diplômés 2004 en avril 2006



Une licence professionnelle pour des emplois de techniciens

Selon la classification en PCS de l'INSEE, 57 % des diplômés occupent des emplois correspondant à la catégorie des professions intermédiaires (techniciens et contremaîtres par exemple). Toujours selon cette nomenclature, 29 % de diplômés peuvent être regroupés dans la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures. Parmi eux, 14 personnes enseignent dans le secondaire. Ces personnes ont intégré une licence professionnelle pour avoir le niveau suffisant pour se présenter aux concours de recrutement des professeurs (« j'avais besoin d'une licence pour passer le concours »). 11 % des jeunes occupent des fonctions d'employés et d'ouvriers.

Les trois quarts des diplômés estiment que les missions qui leur sont confiées correspondent à leur niveau d'études et les deux tiers pensent que les enseignements qu'ils ont suivis en licence professionnelle correspondent aux compétences qu'ils doivent mettre en œuvre dans leur emploi. Bien sûr les diplômés sous-employés (c'est-à-dire classés dans la catégorie des employés et ouvriers) sont moins satisfaits de la relation entre leurs études et leur emploi.

Peu d'évolution concernant les rémunérations

La moitié des diplômés salariés à temps plein¹ perçoivent une rémunération nette mensuelle supérieure à 1 500 euros (les primes éventuelles ayant été mensualisées). Un quart des salariés ont une rémunération inférieure à 1 350 euros mensuels et un quart une rémunération supérieure à 1 700 euros. Au final, les salaires sont tout à fait comparables à ceux que les promotions précédentes avaient déclarés au moment de l'enquête annuelle.

Situation des diplômés 2002, 2003 et 2004 18 mois après la licence

	Diplômés 2002	Diplômés 2003	Diplômés 2004
Vie active (%)	62	81	73
Poursuite d'études (%)	37	17	26
Taux de chômage (%)	20	11	10
Emploi stable (%)	75	75	75
Salaire net médian	1425	1517	1500

Sources : Enquête licence professionnelle 2006
Enquête licence professionnelle 2005
Enquête licence professionnelle 2004

La rémunération des enquêtés² a crû, en moyenne, de 120 euros entre leur premier salaire et celui au moment de l'enquête. Cette augmentation est fortement dépendante de l'ancienneté dans le poste : la rémunération des nouvellement embauchés (6 mois ou moins) n'a pas évolué ; les diplômés ayant une ancienneté entre 7 mois et un an ont vu leur salaire augmenter en moyenne de 83 euros ; la rémunération des plus anciens (recrutés depuis un an ou plus) s'est élevée de 191 euros en moyenne.

La promotion 2004

En 2004, l'UMLV a délivré 307 licences professionnelles, dans 22 spécialités. Parmi les diplômés à peine 10 % étaient inscrits en formation continue. Parmi les étudiants en formation initiale, quasiment un tiers ont effectué leur année de licence en apprentissage.

La grande majorité des étudiants (82 %) sont déjà titulaires d'un diplôme professionnel avant de s'inscrire en licence professionnelle : 57 % ont validé un BTS et 25 % un DUT. Seuls 5 % sont originaires de DEUG. Par ailleurs, 11 % s'inscrivent en licence professionnelle avec déjà un titre de niveau bac + 3, voire supérieur.

Le dernier établissement qu'ils ont fréquenté était situé en Ile-de-France (pour les deux tiers). 22 % étaient scolarisés en Seine-et-Marne ; toutefois, 15 % des diplômés avaient validé un diplôme à l'UMLV (la moitié tout de même des titulaires d'un DUT).

La plupart des diplômés s'inscrivent en licence professionnelle dans la continuité de leur parcours (72 % n'ont pas eu d'interruption d'études avant la licence professionnelle).

¹ Seuls 8 personnes parmi les 181 en emploi sont embauchés à temps partiel.

² Pour les salariés à temps plein

Des emplois dans les entreprises d'Ile-de-France

Le bassin d'emploi des licences professionnelles se situe essentiellement en région parisienne (69 %), la capitale en tête (un cinquième des diplômés y exerce). Les autres départements franciliens regroupent 36 % des diplômés. La Seine et Marne n'a conservé que 12 % des licenciés. 27 % des diplômés travaillent en province. 4 jeunes ont rejoint les DOM-TOM et 4 autres se sont expatriés à l'étranger.

La grande majorité des jeunes (85 %) travaillent dans des entreprises du secteur privé (seules 4 personnes travaillent pour une entreprise publique), dans de petites structures (moins de 50 salariés pour 68 % des actifs). Toutefois, 41 % appartiennent à un grand groupe qui emploie plus de 500 salariés. 9 % des diplômés travaillent dans la Fonction publique (des enseignants essentiellement). Peu d'étudiants ont été recrutés par une association (3 %).

L'accès à l'emploi par l'expérience professionnelle

Les deux tiers des diplômés en emploi soulignent l'importance de leur licence professionnelle pour obtenir leur poste. Ils mettent particulièrement en avant le rôle décisif de leur stage ou apprentissage en entreprise, pour trois raisons principalement. Ce contact avec le monde du travail leur a apporté une expérience significative qu'ils ont pu valoriser ; ils ont eu l'occasion de tisser un réseau avec des professionnels qu'ils ont pu solliciter lors de leur recherche d'emploi ; certains ont été directement embauchés à la suite de cette première expérience. C'est le cas de 20 % des diplômés (certains ont quitté l'entreprise depuis). Les apprentis ont plus souvent été embauchés dans leur entreprise de stage que les étudiants en formation « classique » (26 % contre 11 %). Certains diplômés pensent que ce sont les connaissances et les compétences qu'ils ont acquises durant leur année d'études qui leur ont permis d'être recrutés alors que d'autres insistent sur l'adéquation entre leur formation et leur poste (« *mon emploi est totalement dans le domaine de la licence* », « *la licence correspond au profil du poste* »). Enfin, certains mettent en avant les atouts d'une licence professionnelle, notamment face à des candidats titulaires d'un BTS.

Toutefois, un tiers des étudiants estiment que leur licence pro n'a pas joué de rôle fondamental pour obtenir le poste qu'ils occupent. D'une part certains occupent des emplois qui ne sont pas dans le domaine de leur licence professionnelle, voire qui ne nécessitent pas de qualification particulières, d'autre part, certains licenciés pensent que leur DUT ou BTS suffit pour remplir leurs missions, voire que ce titre a eu un rôle prépondérant pour être recrutés.

Un accès à l'emploi rapide, mais...

Les étudiants qui ont déjà occupé un emploi ont pris rapidement leur poste après l'obtention de leur licence professionnelle (en moyenne 3,2 mois après la validation du diplôme et 62 % ont pris leurs fonctions moins de 3 mois après leur sortie d'études). Toutefois, rappelons que, parmi les diplômés ayant déjà cherché un emploi, 13 personnes (soit 6 %) n'ont occupé aucun emploi. De plus, 19 personnes (soit 10 %) ayant déjà travaillé sont sans emploi au moment de l'enquête (6 diplômés ont repris leurs études et 13 sont à la recherche d'un emploi).

Méthodologie

Les diplômés 2004 de licences professionnelles ont été enquêtés en avril 2006 par téléphone afin d'évaluer leur insertion professionnelle. Les informations collectées ont été complétées par les caractéristiques socio-démographiques contenues dans la base de données des inscrits de l'UMLV (APOGEE).

Tous les diplômés de l'UMLV ont été inclus dans l'enquête, sauf les étudiants effectuant un cursus à l'ESIEE. En effet, ces étudiants valident une licence professionnelle en réseaux et télécommunications quasi automatiquement durant leur deuxième année de technologue. Ils ne sont donc pas à proprement parler des diplômés de l'UMLV.

Au total, 274 étudiants parmi les 307 diplômés ont été interrogés, soit un taux de réponse de 89 %.

26 % des étudiants sont en études

Deux rentrées universitaires après l'obtention d'une licence professionnelle, un peu plus du quart des étudiants sont inscrits dans une formation. Les diplômés ayant suivi la licence professionnelle en apprentissage sont moins souvent en études que les autres étudiants en formation initiale (20 % contre 36 %). La majorité des étudiants (69 %) prépare un master (20 % sont en 1^{ère} année et 49 % en 2^{ème} année).

Formation suivie en 2005-2006

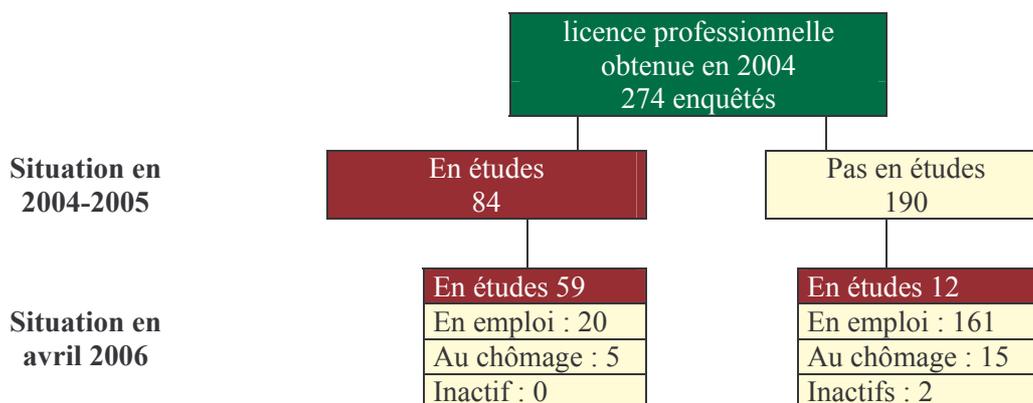
	Effectifs	%
2 ^{ème} année de master	35	49
1 ^{ère} année de master	14	20
Diplôme de commerce	6	9
Diplôme d'ingénieur	5	7
Préparation aux concours de l'enseignement	3	4
Autres formations	8	11
Total	71	100

Source : Enquête licence professionnelle 2006

Si 71 personnes sont en études au moment de l'enquête, elles sont au total 96 à s'être inscrites dans une formation (soit 35 % des diplômés de licence professionnelle) :

- 59 personnes ont poursuivi leurs études deux années consécutives et sont donc toujours inscrites dans un établissement au moment de l'enquête.
- 25 personnes ont continué leur parcours de formation immédiatement après leur licence professionnelle, pour un an seulement. 14 d'entre elles préparaient les concours de l'enseignement (11 les ont réussis).
- 12 personnes reprennent leurs études après un an d'interruption. Quasiment toutes avaient recherché du travail, et 7 ont occupé au moins un poste.

Parcours des diplômés de licence professionnelle de l'UMLV



Source : Enquête licence professionnelle 2006

Pour aller plus loin

GIRET Jean-François, **MOULLET** Stéphanie, **THOMAS** Gwenaëlle
L'enseignement supérieur professionnalisé. Un atout pour entrer dans la vie active ?
 CEREQ, Bref n°195, mars 2003.

MASSE Sandrine,
Les licences professionnelles en 2004-2005
 DEP, Note d'information, 06.12, avril 2006.

OFIPE résultats
Les licences pro s'imposent sur le marché
 Université de Marne-la-Vallée, OFIPE, n°45, juin 2004.